

APPEL À PROJETS

CONCOURS INNOVATION

I-Démo



Les projets attendus, collaboratifs ou mono-partenaires devront présenter une assiette de dépenses totales d'un montant minimum à 4M€. Les consortiums pourront rassembler des partenaires industriels, établissements de recherche et le cas échéant un ou plusieurs utilisateurs finaux. Les projets collaboratifs devront systématiquement associer à minima une PME ou ETI et être limités à 6 partenaires.

- ✓ Les travaux de R&D devront être réalisés en France. Parmi les critères de sélection, le niveau d'innovation (conception, réutilisation, technologies, etc.) et l'évolution du TRL du projet ainsi que sa crédibilité technique seront particulièrement regardés.
- ✗ Les projets causant un préjudice important du point de vue de l'environnement seront exclus. Ceux ne justifiant pas de la neutralité pour l'environnement des applications de la solution proposée, et/ou qui ne s'inscrivent pas dans une démarche d'amélioration vis-à-vis d'une solution de référence ne seront pas éligibles.



OPÉRATEUR

bpifrance



FORME

Subventions et
Avances remboursables



INTENSITÉ

Entre 25% et 60%



DATE LIMITE

15/07/2025

CONTACT

Corinne MOULIN
Chargée d'Affaires

07.72.15.35.90
cmoulin@abfdecisions.fr